

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 19/09/2024

LE FROMAGER DES HALLES rappelle Tommette fermière aux fleurs



- Noms des modèles ou références concernés : Tommette fermière aux fleurs
- Marque : sans marque
- Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 01/08/2024 et le 25/10/2024
- Conditionnements: sous film alimentaire et coupé en triangle sur planchette effet bois + film alimentaire
- Date début/fin de commercialisation : du 26/08/2024 au 05/09/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Grand frais, Fresh, Mon marché (vente en ligne), Mon marché le magasin, Biofrais

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence de listeria Monocytogenes
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)
- Description complémentaire du risque : Listériose

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 2 octobre 2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

